



24 juin 2015

Tous les recours contre les permis de construire des Tours Hermitage Plaza rejetés par la justice

Ce mercredi 24 juin, le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise vient de rejeter l'ensemble des recours déposés contre les permis de construire des Tours Hermitage Plaza.

Certains requérants ont été déboutés par absence d'intérêt à agir. Les autres : Allianz Vie, AXA (Ugitour), Beacon Capital Partners (Tour First) et l'Association Vivre à La Défense, ont été déboutés et condamnés aux dépens.

« Depuis que nous avons annoncé notre intention de les construire en faisant appel à Norman Foster, l'un des plus grands architectes mondiaux, nous avons dû affronter une opposition acharnée et vindicative qui a multiplié les recours. Au final, heureusement, le droit l'emporte. Auparavant, la cour d'appel avait déjà rejeté tous les recours contre les permis de démolir. Le Groupe Hermitage se réjouit de cette décision, nouvelle étape très importante pour la réalisation de son projet qui rentre ainsi dans la dernière phase préalable à la construction », souligne Emin Iskenderov, Président du Groupe Hermitage.

De plus, le travail initié avec Bouygues Construction en tant que consultant technique du Groupe Hermitage depuis 5 ans a permis de mettre au point de nouvelles techniques de construction et de gestion de chantier qui ramèneront le délai de construction de 6 ans à 4,5 ans, rattrapant ainsi une partie du temps perdu par ces recours abusifs.

Ces recours ont aussi retardé le lancement d'un projet qui créera 5 000 emplois pendant la construction et 3 000 emplois directs en fonctionnement.

Sans attendre ces décisions, l'opération Hermitage Plaza a déjà permis de réaliser et engager plus de 300 logements sociaux dans le département des Hauts-de-Seine et l'opération elle-même ajoutera 135 logements étudiants sociaux supplémentaires.

Les tours seront exemplaires en termes d'efficacité technique et de développement durable. Elles ont été conçues pour être certifiées BREEAM niveau Excellent, ce qui sera une première pour une tour mixte.

Fin septembre, Emin Iskenderov, tiendra une conférence de presse au cours de laquelle il précisera les prochaines grandes étapes du projet et le calendrier ajusté de l'opération.

Hermitage Plaza, en bref

Culminant à 320 mètres, Hermitage Plaza sera le plus haut immeuble jamais construit en Europe occidentale. Offrant une mixité d'usages inédite à Paris, il sera composé de deux tours associant des appartements et des penthouses, un hôtel de luxe de cinq étoiles, un restaurant et un bar panoramiques, le premier centre de thalasso panoramique en France, des espaces de bureaux modernes et polyvalents, un espace dédié aux boutiques et aux services de luxe, des équipements culturels, dont un auditorium et une galerie d'art. Les tours s'élèveront au-dessus d'un vaste socle aménagé en place publique, bordée de magasins, de restaurants et de cafés.

Groupe HERMITAGE, promoteur-investisseur, est présent sur le marché français depuis 2004. Membre de la Fédération des Promoteurs Immobiliers, HERMITAGE est le seul acteur d'origine russe dans le domaine de la promotion immobilière sur le marché d'Europe Occidentale. Dans le cadre de sa diversification, le Groupe HERMITAGE a lancé, en 2010, la marque IMMOVI, destinée à signer toutes ses opérations résidentielles réalisées en deuxième couronne de l'Île-de-France. Le Groupe réserve désormais sa marque HERMITAGE aux opérations de très grande envergure à Paris et en première couronne pour lesquelles il dispose, à ce jour, d'un potentiel de développement dépassant 700.000 m². Le Groupe HERMITAGE a livré, en 2008, sa première opération résidentielle de 300 logements de standing à Montévrain, à côté de Disneyland Paris. Ce projet a permis à HERMITAGE de valider sa vision du marché résidentiel français. « Le Jardin des Muses » à Massy s'inscrit dans la lignée de ce premier programme et a été livré fin 2012. HERMITAGE a ouvert la série de ses grands projets d'envergure avec HERMITAGE PLAZA, la première tour mixte en France qui sera située à Paris - La Défense.

Contact presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Julien Michon - 01 41 05 02 02

21-23 rue Klock . 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com

HERMITAGE S.A.S. au capital de 11 020 026 €

3 avenue Marceau 75116 PARIS Tél. : +(33) 1 44 43 50 50 Fax : +(33) 1 44 43 50 64 www.hermitage.fr

449 818 509 R.C.S. PARIS